

ATTESTATION VIDE-GRENIERS : PARTICULIER (À RETOURNER À L'ORGANISATEUR)

JE SOUSSIGNÉ(E), NOM : PRÉNOM :
NÉ(E) LE : / / À DÉP :
ADRESSE :
CP : VILLE :
TÉL : / / / / EMAIL :
TITULAIRE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ N° :
DÉLIVRÉE LE / / PAR LA PRÉFECTURE DE
VÉHICULE IMMATRICULÉ : MARQUE :

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant(e),
- Ne vendre que des objets personnels ou usagés,
- Ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

À LE / / 20 .. SIGNATURE :

ATTESTATION VIDE-GRENIERS : PROFESSIONNEL (À RETOURNER À L'ORGANISATEUR)

JE SOUSSIGNÉ(E), NOM : PRÉNOM :
RAISON SOCIALE :
N° R.C.S : de
NÉ(E) LE : / / À DÉP :
ADRESSE :
CP : VILLE :
TÉL : / / / / EMAIL :
TITULAIRE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ N° :
DÉLIVRÉE LE / / PAR LA PRÉFECTURE DE
VÉHICULE IMMATRICULÉ : MARQUE :

Déclare sur l'honneur :

- Être soumis au régime de l'article L310-2 du code du commerce
- Tenir un registre d'inventaire prescrit pour les objets mobiliers usagés (article 321-7 du code pénal)

À LE / / 20 .. SIGNATURE :

FOOTBALL CLUB DES ROBRETIÈRES



VIDE-GRENIERS

PARTICULIERS, ASSOCIATIONS
ET PROFESSIONNELS DE LA BROCANTE

DIMANCHE 04 OCTOBRE 2026

PARKING DES FLÂNERIES-LA ROCHE SUR YON



**10€
2m50**

8H-18H BUVETTE & SNACKS SUR PLACE

NOS PARTENAIRES



RENSEIGNEMENTS

✉ fcrobretieres@gmail.com
🌐 www.fcrobetieres.com
☎ 02.51.37.94.37
📍 29 rue de Renou, La Roche sur Yon

RÈGLEMENT VIDE-GRENIERS

INSCRIPTION - RÉSERVATION

- 1) Le vide-greniers est organisé par le Football Club des Robretières. Il est ouvert à tous les particuliers majeurs, associations et professionnels de la brocante, en rapport direct avec un vide-greniers et après accord de l'organisateur.
- 2) L'organisateur ne fournit aucun matériel. Nous vous fournissons un emplacement propre à votre arrivée et doit l'être après votre départ. Aucun sac poubelle, aucun carton ou déchet ne doit être laissé sur place à la fin du vide-greniers.
- 3) L'accueil des exposants se fera à partir de 6H30 et plus aucune circulation sera possible après 8h00.
- 4) Les exposants n'ayant pas de réservation ne pourront se permettre de choisir leur emplacement. Seuls les membres de sécurité du FC Robretières sont habilités à gérer les emplacements.
- 5) Les emplacements seront attribués dans l'ordre de réception des arrivées sur place et feront l'objet d'aucune contestation de la part de l'exposant.
- 6) La vente de produits alimentaires de consommation immédiate (sandwichs, confiseries, boissons, ect,...) sur les emplacements est strictement interdite.
- 7) L'ouverture au public se fera dès 8h00, aucune vente ne sera autorisée avant cet horaire. Le vide-greniers se terminera à 18h00, les véhicules seront autorisés à entrer sur le parking à partir de 17h30 suivant accord de l'organisateur. Vous devez laisser votre emplacement propre et sans aucun dépôt (art 2). Munissez-vous de votre sac poubelle et d'un cendrier pour les fumeurs.
- 8) L'organisateur dégage sa responsabilité en cas de vol ou de dégradation survenant pendant la manifestation.
- 9) L'organisateur se réserve le droit d'annuler le vide-greniers en cas de force majeure. Aucun remboursement de l'inscription-réservation ne sera réalisé même en cas de pluie.
- 10) La réglementation des "ventes au déballage" impose à chaque exposant de fournir à l'organisateur :
 - La fiche d'inscription-réservation,
 - L'attestation dûment complétée et signée,
 - La copie d'une pièce d'identité recto-verso
 - La règlement du nombre du mètres linéaires réservés.

Vide-greniers du 04 octobre 2026- FC Robretières
Parking des Flâneries - 85000 La Roche sur Yon

A compléter et à envoyer (accompagnée de votre règlement à l'ordre de : FC Robretières)
Adresse : FC Robretières - Stade Rivoli - 29 rue de Renou, 85000 La Roche sur Yon

COORDONNÉES EXPOSANT : Particulier ou Professionnel

- NOM :
- Prénom :
- Enseigne Professionnelle :
- Téléphone :
- Email :

RÉSERVATION :

- La réservation d'un emplacement s'effectuera par tranche de 2,50m (largeur d'une palce de parking)
- Le stationnement d'un véhicule nécessite au minimum 2 emplacements et 3 emplacements pour les véhicules type Fourgon ou tourisme avec remorque.

Merci de préciser le type de véhicule :

RÉGLEMENT : X 10,00€ = €

- Par chèque à l'ordre de FC Robretières
- En espèces

DOCUMENTS À NOUS ENVOYER

- PHOTOCOPIE D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ RECTO/VERSO
- ATTESTATION VIDE-GRENIERS (à remplir au verso et à signer)
- VOTRE RÉGLEMENT
- POUR LES PROFESSIONNELS : UN EXTRAIT KBIS

L'exposant s'engage à respecter le règlement du vide-greniers.

A LE / / SIGNATURE :